

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA VOIX

« Les Voix du Donjon »



Producteur :



Une mission de :



Régisseur :



Rencontre chorales Dimanche 28 avril 2019

Thème de la rencontre :

Hommage à
Charles AZNAVOUR

Partenaires :



Programme général – Dimanche 28 avril 2019

9h : rendez-vous à la salle polyvalente de Pons (place de l'Europe)

9h15 : raccord et travail de mise en scène des chorales

Toutes les chorales devront apprendre les chants communs (voir ci-dessous)

Ces chants seront accompagnés par l'orchestre symphonique de Malaga (45 musiciens)

On pourra se rendre près de vous ou travailler à distance pour la préparation de ces chants, des CD de travail pourront vous être fournis.

« Emmenez – moi » Charles AZNAVOUR

« L'arc en ciel de vie » Jean Philippe VANBESLAERE

(Une commande 2017 de l'ASSEM17)

11h : répétition et mise en scène générale du Grand Chœur.

(Plusieurs scènes seront installées à cet effet, une mise en place différente des autres années, ainsi que des jeux de lumières)

12h30 : repas au lycée de Pons.

14h30 : concert à la salle polyvalente de Pons.

18h30 : remise diplômes, trophée et autres présents 2019.

Pour s'inscrire

Envoyer le dossier d'inscription dûment complété par E-mail ou par courrier à :

« Association Arts et Spectacles en Haute Saintonge »

Nous vous demandons d'être très strict en ce qui concerne votre assurance responsabilité civile et de votre agrément concernant la déclaration Associative.

Nous vous demandons de respecter les horaires.

Chaque groupe se verra remettre un diplôme, un trophée et quelques autres souvenirs de participation au festival.

Les cotisations

Les chorales adhérentes à l'ASSEM 17 (Association des sociétés et écoles de musique de la Charente-Maritime) n'ont pas de cotisation à payer.

Les chorales non adhérentes à l'ASSEM 17 devront s'acquitter d'une cotisation de **50€**.



Votre association départementale vous aide
pour de nombreux dossiers.

Demandez votre adhésion, de nombreux avantages

Contact : 73 rue Toufaire - 17300 ROCHEFORT

Tél : 05 46 99 77 06 – Fax 05 46 99 77 07

E-mail : assem17@orange.fr

Site internet : www.assem17.opentalent.fr

Repas (du midi)

Le repas du dimanche midi aura lieu au lycée de PONS, la somme participative pour chaque **choriste** est fixée à **12 €**, pour les **personnes accompagnatrices** le montant est fixé à **16 €**.



Coupon réponse à renvoyer à

**Arts et Spectacles - 1, rue du 8 mai – 17500 Saint Germain de Lusignan
avant le 1^{er} avril 2019**

Chorale de :

Je prendrais les repas Oui Non

Si oui, Nombre de choristes	X 12 € =
Nombre de personnes accompagnatrices	X 16 € =
Total	Total

Joindre le règlement par chèque libellé à l'Association « Les Enfants d'Apollon »

La Société Organisatrice « Les Enfants d'Apollon » s'engage :

- ♪ à assurer le bon déroulement de la journée de la rencontre et du concert (suivant les conditions précitées dans ce document).
- ♪ à offrir un trophée 2019 et un diplôme et autres souvenirs.
- ♪ à indemniser les groupes du département 17. d'un montant de 1,60€/km Aller/Retour pour un bus, ou bien de verser ce montant à la société si celle-ci effectue les parcours en voitures individuelles.



Votre dossier d'inscription est à retourner **avant le 15 janvier 2019** à :



Arts et Spectacles en Haute-Saintonge
1, rue du 8 mai – 17500 Saint Germain de Lusignan
Tél : 05 46 48 25 30

E-mail : communication.arts.spectacles@orange.fr

 Arts Spectacles

* * * * *

Pour l'association
Arts et Spectacles
Le Président, Claude REVOLTE

Pour « Les enfants d'Apollon »
Le Président, André CAZABAN

Pour la chorale
ou l'Ensemble Vocal
participant(e)



Règlement

CONCOURS DE CHŒURS

Dans le cadre du Festival de la Voix 2019 – PONS

- 1) Dans le cadre du festival de la Voix 2019, un concours de chant choral sera organisé.
- 2) Le concours se déroulera le **dimanche 28 avril 2019** lors du concert public auquel 10 chorales participeront.
- 3) Chaque chorale devra présenter 3 ou 4 chants de caractères différents, le total **n'excédant pas 20 minutes**. Mise en place comprise

Thème de la rencontre :

« Hommage à Charles AZNAVOUR »

- 4) Un Jury spécialisé notera et apportera des appréciations adéquates à chaque chorale.
- 5) Un Jury international sera formé pour la circonstance

Les appréciations seront communiquées à l'issue de la journée par le jury

- 6) Des diplômes, certificats, trophées et présents seront offerts à chaque chorale participante.
- 7) **Le concours n'est pas obligatoire en soit, tout chœur voulant y participer voudra bien nous le confirmer à l'inscription.**





Dossier d'inscription RENCONTRE CHORALES AMATEURS

Dimanche 28 avril 2019

Chorale ou Ensemble Vocal :
(Bien énoncer l'identité)

Adhérent à l'ASSEM : Oui Non

Je désire concourir ou connaître le niveau musical de ma chorale (sur la base d'appréciations)
Oui Non

Nom et Prénom du (de la) Président(e)
Adresse :

Tél : Tél. portable
E-mail : @

Nom et Prénom du (de la) chef de chœur
Adresse :

Tél : Tél. portable
E-mail : @

Personne à laquelle doit être adressé le courrier
Adresse :

Tél : Tél. portable
E-mail : @

- Je m'engage à participer à ce festival suivant les conditions émises dans ce document.
- J'atteste et certifie être à jour de mes cotisations d'assurance.
- J'adresse avec mon dossier, des photos de mon groupe accompagné d'un petit historique sur l'association (pour le programme et presse)

J'indiquerai la liste du matériel dont j'ai besoin (piano, pupitres, micros...

Nombre de participants :
Nombre de kilomètres que nous aurons à parcourir :

Signature et cachet :

Œuvres que nous souhaiterions interpréter

Programme à retourner avant le 20 mars 2019

(Prévoir un chant de Charles AZNAVOUR ou s'approchant de ses idées idéologiques. Nous proposer vite ce chant avant de le commencer à le travailler afin d'éviter des doublons avec d'autres chorales.

Bien sûr ne pas y mettre « Emmenez-moi qui sera un des chants communs

Chorale ou Ensemble Vocal :

(Bien énoncer l'identité)

1 Titre :

Compositeur :

Arrangeur :

Durée :

Nombre de parties

vocales :

2 Titre :

Compositeur :

Arrangeur :

Durée :

Nombre de parties

vocales :

3 Titre :

Compositeur :

Arrangeur :

Durée :

Nombre de parties

vocales :

4 Titre :

Compositeur :

Arrangeur :

Durée :

Nombre de parties

vocales :

Durée maximum de votre prestation 20 minutes (avec mise en place comprise)

PS : les chants communs vous seront adressés après votre inscription.

PS : si le programme dépassait la durée impartie nous nous verrions dans l'obligation de le réduire de nous même

Signature et cachet :